

## Compte-rendu du Conseil Municipal du lundi 26 mai 2014 :

Convocation du 19 mai 2014.

**Présents :** Jean-Paul GARRIGUE, Charles FARGES, Fanny CORNUT, Dominique CHANSARD, Serge DESCAT, Christelle LACHAUD, José RIBEIRO, Patrice RICHARD, Samantha KEULEN, Jacques LARNAUDIE-JOLY.

Absent : néant

Excusé : Marc PORTIL

Secrétaire de séance : Fanny Cornut

Ouverture de séance à 20H45.

M. GARRIGUE ouvre la séance et demande à l'assemblée si elle accepte le compte-rendu du dernier conseil municipal : accepté et signé à l'unanimité.

M. GARRIGUE annonce que suite à sa demande, le Crédit Agricole a proposé les conditions suivantes pour l'achat de la grange qui servira de dépôt à la commune : emprunt de 65 000 € sur 180 mois, paiement par trimestre, 60 échéances de 1 391 ,31€ (capital et intérêt compris), avec un taux fixe annuel de 3,44%, 100€ de frais de dossier, frais fiscaux exonérés.

Les conditions proposées par le Crédit Agricole sont acceptées à l'unanimité.

M. GARRIGUE propose de modifier les tarifs de la location de la salle des fêtes.

**Confirmation pour la** gratuité pour les besoins pédagogiques des enseignants de l'école de Chalagnac et pour les activités des associations de la commune ; attestation de l'assurance en Responsabilité Civile du loueur

**Nouvelles propositions de tarifs :**

- 130€ pour les habitants de la commune (150€ auparavant)
- 180 € pour les habitants hors commune (210€)
- 40€ (80€ jusqu'à présent) pour les habitants de Chalagnac et 70 € hors commune (110€) pour une réunion sans utilisation de la cuisine et sans repas pour la journée
- 30€ pour une simple réunion pour les habitants de la commune et 50 € hors commune

**Nouvelles propositions :** 150€ de chèque de caution pour les habitants et 250€ pour les « hors commune » et versement de 30% d'arrhes par chèque (retiré si le ménage n'est pas fait comme il faut ou s'il y a une dégradation).

Toutes ces propositions seront analysées par un groupe de travail qui étudiera en même temps un nouveau contrat signé par le loueur et la commune. Les panneaux d'affichage dans la salle des fêtes seront refaits. Le groupe de travail établira un état des lieux afin d'améliorer l'intérieur et l'extérieur de la salle.

M. GARRIGUE annonce au conseil que l'abri bus des *Marbillies* sera enlevé. Un nouvel abri acheté par le Conseil Général avec un entretien à la charge de la commune sera installé, dans l'été, vers le *Boutet* pour la rentrée 2014

Mme CORNUT propose que soit attribué à Mme Acloque, secrétaire de mairie, une Nouvelle Bonification Indiciaire. L'attribution de cette NBI est liée à l'exercice effectif de ses fonctions (secrétariat de mairie de communes de moins de 2000 habitants). Le nombre de points attribués d'indice majorés attribués est de 15, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2014, avec effet rétroactif.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

M. Garrigue annonce que des devis sont en cours d'étude pour la rénovation de la toiture du presbytère.

La séance est levée à 22H00.